

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 28 juin 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 31 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Patrick BORE - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Vincent COULOMB - Eric DIARD - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Jean-Pierre GIORGI - Michel ILLAC - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Christophe MASSE - Danielle MILON - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Myriam SALAH-EDDINE - Pierre SEMERIVA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

François FRANCESCHI représenté par Christophe MASSE - Bernard MOREL représenté par François-Noël BERNARDI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Vincent BURRONI - Patricia COLIN - Roland GIBERTI - Eric LE DISSES - Patrick MAGRO - Patrick MENNUCCI - Renaud MUSELIER - Jérôme ORGEAS - Philippe SAN MARCO.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

DEV 007-310/13/BC

■ Attribution d'une subvention à l'association Les Entrepreneuriales en Provence Alpes Côte d'Azur pour l'année 2013 et approbation d'une convention.

DPEATSV 13/9946/BC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

Le programme « Les Entrepreneuriales® » a été initié en 2003, par l'association Réseau Entreprendre Atlantique avec KPMG Entreprise et le réseau des boutiques de Gestion.

Ils ont souhaité encourager un état d'esprit entreprenant sur le Campus nantais en offrant la possibilité à des étudiants et élèves d'Ecoles supérieures en formation initiale, de s'inscrire dans un processus pédagogique d'apprentissage par l'action pour apprendre et donner envie de créer une entreprise

Fort du succès de ce programme, il compte aujourd'hui :

- 7 régions d'implantation pour la promotion 2012 : Aquitaine (Béarn, Pays Basque), Bourgogne, Bretagne, Franche Comté, Haute Normandie, Pays de la Loire, Provence Alpes Côte d'Azur.
- 5 nouvelles régions pour la promotion 2013
- 145 partenaires conseils engagés
- 260 enseignants relais du programme
- 515 chefs d'entreprise parrains et marraines

Signé le 28 Juin 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 02 juillet 2013

- 2000 étudiants apprentis entrepreneurs depuis 7 ans

Les entrepreneuriales ont pour ambition d'encourager les étudiants à :

- Démystifier l'acte de créer ou reprendre une entreprise pour le plus grand nombre
- Concrétiser une idée d'activité sur le terrain pour découvrir le sens du mot entreprendre
- Appréhender des comportements, des compétences et connaissances à leur future vie professionnelle

Le programme repose sur :

- Une cible : à partir du Bac + 2 en cours, en équipe pluridisciplinaire, et porteur d'une idée d'activité innovante au stade du concept
- Une durée : entre novembre et avril de chaque année soit 200 heures d'apprentissage
- la gratuité du programme
- Des ressources pour entreprendre :
 - o les soirées tools : intervention en présentiel d'experts et de professionnels issus du territoire
 - o Chèques conseils et kifekoi : l'étudiant découvre l'environnement du créateur, comprend la pertinence du terrain pour valider un projet de création. Chaque équipe utilise son carnet de chèques et un carnet d'adresses locales.
 - o Sacoche pour entreprendre : un ensemble d'outils pratiques (logiciel, fiches pour entreprendre...) est remis à chaque étudiant au lancement du programme.
 - o Coaching des équipes
 - o Parrainage des équipes
- Un encadrement : Réseau Entreprendre impulse le programme sur les Campus. Chaque équipe bénéficie d'un accompagnement mensuel par un chef d'entreprise de Réseau Entreprendre®. Chaque équipe bénéficie d'un coaching mensuel au management humain et au management de projet. Entre deux rendez-vous l'équipe conforte son projet aux réalités du marché et valide sa faisabilité économique et financière.
- Des écoles et des universités participantes : convaincus de l'intérêt professionnel du programme, les enseignants des cycles supérieurs valorisent la participation de leurs étudiant-es dans le cursus de formation
- Des projets créatifs et ambitieux : les étudiant-es portent les activités de demain
- La communauté : suite au jeu de rôle, des étudiant-es concrétisent leur projet avec le soutien d'experts et de chefs d'entreprise.
- Evaluations et soirée de Gala régional : Après l'apprentissage terrain les groupes remettent un dossier de création d'entreprise en fin de programme en mars. Les évaluations finales se matérialisent par une remise de diplômes et de Trophées lors d'une manifestation rassemblant tous les partenaires locaux, régionaux du monde économique institutionnel, privé et universitaire (avril).

Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) a reconnu en novembre 2010 le programme Les Entrepreneuriales innovant et professionnel et autorise les organisateurs à se prévaloir du soutien du MESR pour son déploiement national.

Sur le campus Aix-Marseille, les étudiants sont issus de :

- Aix-Marseille Université
- Ecole Centrale de Marseille
- Ecole des Mines de St Etienne (Gardanne)
- ENSEMA
- IEP Aix
- KEDGE
- TUNON
- AXE SUD

...

Quelques chiffres pour la promotion 2013 :

Signé le 28 Juin 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 02 juillet 2013

- Sur 60 étudiants mobilisés grâce aux enseignants :
 - o 57 ont fait le pas en constituant ou rejoignant une équipe-projet, un taux de transformation record !
 - o 14 équipes pluridisciplinaires ont vu le jour, réunissant 57 étudiants d'Aix et Marseille
 - o Tous sont issus de grandes écoles (54%) ou d'Aix Marseille Université (46% : Licence Pro, Master)
 - o 85% des équipes sont pluridisciplinaires : 9 grandes familles de formation sont représentées (Gestion-Finances, Ingénieur, Droit Graphisme, Santé, etc.)
 - o 37% de femmes, et 85% des équipes sont mixtes

17 trophées ont été décernés aux équipes parmi lesquels notons le projet : Seizure Services : dispositif d'alerte pour les crises d'épilepsie

A la rentrée universitaire 2013, l'objectif de la 2^{ème} édition est de recruter 25 équipes sur le Campus d'Aix Marseille (contre 14 en 2012) et 15 sur le campus de Toulon.

Le budget prévisionnel des Entrepreneuriales, pour 2013-2014, s'élève à 126.640 euros.

Les recettes apportées par les sponsors privés s'élèvent à 56.310 euros, leur participation représente 44,46 % du montant des recettes.

Postes de dépenses	2013-2014 40 équipes Dont 15 à Toulon
Coordination Bouches-du-Rhône Poste basé à Marseille Année : 70 jours (650€/j)	45 500 €
Coordination Var 30 jours à 650€/j	19 500 €
Outils de communication (invitation) et prix remis aux équipes*	10 000 €
Soirées dating (octobre) et de remise des trophées (avril)	20 000 €
Coaching (540€ par équipe)	20 800 €
Droits d'utilisation des outils du programme (200€ par équipe)	8 000 €
Déplacements, assurances, services bancaires	2 840 €
Total	126 640 €

Postes de Ressources	2013-2014 40 équipes Dont 15 à Toulon
Conseil Régional PACA	15.000 €
Conseil Général (CG13)	15.000 €
Marseille Provence Métropole	15.000 €
Communauté du Pays d'Aix	8.000 €
Ville de Marseille	7.330 €
Conseil Général du Var	5.000 €
Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée	5.000 €
Sponsors privés (13)	35 210 €
Sponsors privés (83)	21 100 €
Total	126 640 €

Il est proposé à MPM de participer, au titre de l'année 2013, pour l'animation de l'association Les Entrepreneuriales en PACA, en apportant une subvention de fonctionnement d'un montant de 10.000 euros dont les modalités de versement sont définies dans une convention de partenariat ci-annexée.

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération 004/314/08/CC du 31 mai 2008 portant délégation du Conseil au Président et au Bureau.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de soutenir la création de petites et moyennes entreprises du territoire de Marseille Provence Métropole, notamment dans cette période de crise économique.

Après en avoir délibéré :

**Signé le 28 Juin 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 02 juillet 2013**

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 10.000 euros, à l'association Les Entrepreneuriales en Provence Alpes Côte d'Azur au titre de l'année 2013.

Article 2 :

Est approuvée la convention ci-annexée conclue avec l'association Les Entrepreneuriales en Provence Alpes Côte d'Azur.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant est autorisé à signer cette convention et tout document nécessaire à l'application de cette délibération.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole : Nature 6574 « Subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé » - Fonction 90 – Sous Politique B320.

Pour Visa
Le Conseiller Délégué à l'Economie

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développer l'économie et servir l'emploi

Guy TEISSIER

Alexandre BIZAILLON

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI